

21 Janvier 2016

Communiqué du Président William GARDEY

Le Conseil de l'Uncam, réuni le 21 janvier 2016, a adopté les orientations de la future négociation conventionnelle avec les syndicats de médecins par 16 voix favorables (Medef, Upa, Cgpme, Cfdt, Cftc, Cgc, Rsi, Ccmsa) 1 voix contre (Cgt) et 1 prise d'acte (Cgt-Fo).

Ces orientations s'articulent autour de quatre axes :

- Accompagner les médecins dans la mise en place d'organisations nouvelles permettant une meilleure structuration de l'offre de soins,
- Valoriser la qualité des pratiques médicales,
- Renforcer les actions de prévention, de dépistage et de promotion de la santé,
- Améliorer l'accès aux soins de premier recours et spécialisés.

Lors du débat, le Conseil a rappelé son attachement à l'outil conventionnel pour faire évoluer en cohérence la pratique médicale et l'organisation des soins de ville, en intégrant des enjeux de santé publique et de prévention. Il a précisé l'importance des contreparties aux évolutions des rémunérations qui seront consenties. Enfin, l'intérêt de progresser vers une médecine de parcours organisée autour du patient a été mis en avant.